



Rentrée 2026

Mon enfant commence l'école



Brochure d'information pour les parents d'un-e futur-e élève de 1H

... prendre connaissance de la philosophie et des enjeux socio-pédagogiques

... expliciter le fonctionnement de l'école et les attentes institutionnelles

... anticiper et préparer cette nouvelle étape, tant du côté des parents que de leurs enfants

... poser les premiers jalons d'un partenariat constructif parents-enseignant-e-s

Site de l'établissement : <https://cs.belmont-broye.ch>



Film d'information sur l'école et
l'éducation dans le canton de Fribourg
(en 14 langues)

www.fr.ch/osso/films



Chers Parents,

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à votre enfant dans notre cercle scolaire. Nous nous réjouissons de l'accueillir dès le jeudi 27 août prochain.

Cette brochure vous permettra d'obtenir les premières informations générales concernant l'entrée de votre enfant à l'école et le déroulement de sa première année de scolarité.

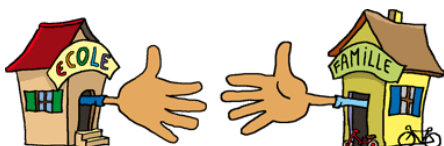
Vous recevrez au début du mois de juin un courrier contenant :

- Les informations liées à la **classe** de votre enfant pour la rentrée ainsi que le nom de son enseignante (ou de ses enseignantes si elles travaillent en duo) ;
- Une **invitation** destinée à votre enfant qui pourra visiter sa future classe dans le courant du mois de juin ;
- Une information concernant les **transports scolaires** (si vous êtes concernés) ;
- Une information sur **l'application klapp**, utilisée pour toutes les communications entre l'école et la famille, ainsi que le code d'accès au compte de votre enfant.



Comme vous pouvez le constater, vous recevrez peu à peu toutes les informations utiles concernant cette nouvelle étape dans la vie de votre enfant.

En attendant le bulletin d'information du cercle scolaire 2026-2027, téléchargeable dès la mi-juillet 2026, nous vous invitons à parcourir celui de cette année sur le site internet de l'école <https://cs.belmont-broye.ch> (disponible sous documents à télécharger) car il contient de nombreux éléments qui ne seront pas modifiés.



Le partenariat famille-école est le gage d'une scolarité harmonieuse. Pour faciliter l'entrée à l'école de votre enfant, votre rôle est essentiel.

Dès aujourd'hui, votre enfant a besoin de votre soutien et de vos encouragements. Vous trouverez dans la deuxième partie de ce petit mémo quelques pistes qui pourront vous être utiles.

Si vous deviez avoir d'autres questions, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail ou par téléphone.

Avec nos meilleures salutations.

Cristina Jonin

Co-responsable admin. scolaire
secrep.belmont-broye.ch

Viviane Chanex

Direction d'école
dir.ep.belmont-broye.ch



QUELQUES PREMIERES INFORMATIONS ORGANISATIONNELLES

Horaires et jours de classe

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 - 11h35 *	1 ^H et 2 ^H	2 ^H	2 ^H	1 ^H et 2 ^H	2 ^H
13h45 - 15h25 *	2 ^H	1 ^H	Congé pour tous	2 ^H	1 ^H

* peut varier de 5 à 10 minutes en fonction des bâtiments scolaires

Calendrier scolaire 2026-2027

Août					
Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

Septembre					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

Octobre					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

Novembre					
Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

Décembre					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	31
Ve	4	11	18	25	

Janvier					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

Février					
Lu	1	8	15	22	
Ma	2	9	16	23	
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Mars					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Avril					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

Mai					
Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

Juin					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

Juillet					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

27- 28 août : école seulement l'après-midi pour les 1h

 Jours de non-classe

Qui appeler ?

Si vous avez...	Responsabilités	Contact
Une question au sujet de la vie scolaire	Conseil des parents Direction	Valentina Dzeljadini Présidente 078 908 62 52 valentina.dzeljadini@gmail.com Viviane Chanex Directrice 078 723 82 03 dir.ep.belmont-broye@edufr.ch Loredana Cooper Ajointe de direction 079 213 73 79 Loredana.cooper@edufr.ch
Une question au sujet de l' organisation de la classe	Enseignant-e-s	<i>Cf. coordonnées données dans le courrier d'annonce (début juin)</i>
Une question d'ordre général sur l' établissement scolaire Une question d'ordre pédagogique	Direction Enseignant-e-s	Viviane Chanex Directrice 078 723 82 03 dir.ep.belmont-broye@edufr.ch Loredana Cooper Ajointe de direction 079 213 73 79 Loredana.cooper@edufr.ch Selon courrier d'annonce (début juin)
Une question au sujet des transports	Commune	Cristina Jonin (organisation des transports) 079 869 22 06 <i>(disponible le matin mardi, mercredi, vendredi)</i> secrep.belmont-broye@edufr.ch Anita Moullet (responsable des transports) Conseillère communale a.moullet@belmont-broye.ch
Une question au sujet de la médecine ou du dentiste scolaire	Administration scolaire	Marianne de Gottrau Co-responsable administration scolaire 079 869 22 06 <i>(disponible le matin lundi, mercredi, jeudi)</i> secrep.belmont-broye@edufr.ch
Une question au sujet de l' accueil extrascolaire	Association « Les Papillons »	Tiziana Balayre Responsable AES 079 776 24 70 <i>(présence lundi, mardi et mercredi matin)</i> tiziana.balayre@hotmail.com
Une question concernant les lignes Pedibus	Association Pedibus	Association Pedibus 076 430 05 58 fribourg@pedibus.ch
Une question sur le bien-être de votre enfant à l'école	Travailleuse sociale scolaire	Anastasia Stendardo 026 305 81 29 Anastasia.stendardo@edufr.ch

Un petit échéancier jusqu'à la rentrée

De février à mars :

- Prendre connaissance des **courriers reçus**, compléter la **fiche d'inscription** et fournir les documents demandés

De mai à juin :

- Prendre connaissance avec votre enfant **des informations concernant sa classe** ;
- **Visiter sa future classe** suite à l'invitation des enseignantes ;
- Communiquer au secrétariat scolaire les éventuelles demandes spéciales liées au **transport de votre enfant** (par ex. s'il est accueilli chez une maman de jour d'un autre village de la commune), jusqu'au 15 juin (dernier délai) ;
- Informer la direction d'école si votre enfant a des besoins très spécifiques, par exemple liés à une maladie ou un handicap.

Avant la rentrée :

- Prendre connaissance du matériel et des aspects organisationnels liés à la rentrée (**courrier des enseignantes et bulletin d'information reçus**) ;
- Communiquer à l'enseignante les éventuelles **particularités** qu'elle doit connaître à propos de votre enfant ;
- S'inscrire et se connecter au compte de votre enfant sur **l'application KLAPP** (délai au 31 juillet 2026).





MON ENFANT COMMENCE L'ÉCOLE : PRÉPARER CETTE NOUVELLE ÉTAPE

Pour se sentir bien dans son futur environnement scolaire, un enfant de 4 ans devrait avoir certains prérequis. Ces bonnes bases lui permettront d'entrer dans son nouveau rôle d'élève de manière plus sereine.

En cas de doutes ou de questionnements, vous trouverez une série d'infos et de propositions dans les pages suivantes.

AUTONOMIE

Un enfant de 4 ans va aux toilettes seul, il gère ses vêtements et sous-vêtements. Il vit ce moment intime de manière autonome.

Un enfant de 4 ans enlève ses chaussures et met ses pantoufles. Il demande de l'aide s'il n'y arrive pas seul. Un enfant de 4 ans arrive à mettre et enlever son équipement (veste, bonnet...).

A l'école, un élève de 1H va apprendre à :

- être de plus en plus autonome,
- demander de l'aide en cas de besoin,
- s'adapter au milieu scolaire (mettre son tablier, mettre la ceinture dans le bus, accrocher sa veste au crochet, etc.)



COMPORTEMENTS

Un enfant de 4 ans accepte de stopper ou changer d'activité et de ne pas jouer uniquement librement. Il range son matériel et ses jeux. L'enfant doit être capable de veiller à sa sécurité sur une place de jeu ou au bord la route, respecter les règles données par l'adulte.

A l'école, un élève de 1H va apprendre :

- les règles de vie en groupe: attendre son tour, lever la main pour parler, gérer un conflit, être confronté à différents comportements, etc.

DÉVELOPPEMENT AFFECTIF ET SOCIAL

Un enfant de 4 ans laisse les doudous, lolettes, biberons à la maison. Il a déjà vécu des petits moments de séparation avec ses parents. Il a besoin de temps calme et de repos.

A l'école, un élève de 1H va apprendre à :

- développer ses compétences sociales,
- se faire des copains,
- accepter d'attendre son tour,
- vivre certaines frustrations,
- trouver des espaces de réconfort adaptés au milieu scolaire,
- apprendre à gérer les transitions.



DÉVELOPPEMENT LANGAGIER

Un enfant de 4 ans arrive à se faire comprendre par des personnes externes au noyau familial (dans sa langue maternelle).

A l'école, un élève de 1H va apprendre à :

- oser s'exprimer,
- développer son bagage de mots,
- utiliser du vocabulaire scolaire,
- faire des phrases de plus en plus complexes...

DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Un enfant de 4 ans vit de nombreuses activités stimulantes avec ses parents et les personnes présentes dans son quotidien: marcher, monter des escaliers, jouer dehors, dessiner, aller à la place de jeux, regarder des livres, etc.

Son temps d'écran est limité.

A l'école, un élève de 1H va :

- vivre des expériences en groupe, avec du matériel varié,
- apprendre, développer ses perceptions sensorielles et développer de nouvelles compétences lui permettant de bien débiter son métier d'élève (compter, écrire, découper, coller, ...) et se préparer à son cursus scolaire.

Quelques pistes pour la maison

SUGGESTIONS



- établir une routine matinale afin de préparer en douceur le départ pour l'école
- dans la mesure du possible diminuer la sieste et favoriser plutôt un temps de repos
- favoriser des heures fixes pour le lever, le coucher, les repas
- lui parler de vos bons souvenirs d'école
- réfléchir à l'organisation des temps "non-scolaire" (système de garde, etc.)
- discuter avec lui des copains qui seront probablement à l'école en même temps que lui

AU NIVEAU DE L'AUTONOMIE

- favoriser l'apprentissage par essai - erreur, laisser l'enfant tester, pratiquer, se corriger par lui-même quand c'est possible
- lui confier des petites responsabilités, le laisser aider dans les tâches quotidiennes
- apprendre à rester à table pendant le repas
- terminer ce qu'il a commencé et ranger son "matériel"



AU NIVEAU LANGAGE

- Profiter de ces quelques mois avant l'entrée à l'école pour...
 - utiliser les vrais mots pour nommer les objets
 - raconter des histoires et donner accès aux livres

DÉVELOPPEMENT AFFECTIF ET SOCIAL

- Se donner quelques défis pour
 - apprendre à gérer des conflits avec un frère-une sœur, des copains...
 - accepter le "non"
 - exprimer une émotion



Je me questionne...

LE REPORT

Report de l'âge d'entrée à l'école

Un report de l'entrée à l'école obligatoire d'une année est possible. Pour cela, il faut que les parents adressent, jusqu'au 30 mars, une demande par écrit à l'inspecteur ou l'inspectrice scolaire.

L'inspecteur ou l'inspectrice scolaire s'entretient avec les parents avant d'accorder par écrit la dérogation.

L'ÉCOLE

Les directions des écoles primaires et les équipes des établissements scolaires sont à votre disposition pour évoquer vos craintes et vos questionnements.

Ces professionnels du monde scolaire pourront vous accompagner pour rechercher les réponses nécessaires ou vous orienter vers des structures qui pourraient vous aider.

Directions, enseignants, travailleurs sociaux sont à votre disposition, même si votre enfant n'a pas encore fait sa rentrée.

LES PROFESSIONNELS

Les pédiatres et les services de puériculture sont des alliés concernant les questions de développement de l'enfant.

En collaboration avec les parents, **le service éducatif itinérant** de notre canton peut aussi aider à déterminer si l'enfant a des besoins particuliers.

Ces professionnels peuvent répondre à vos questions, prendre le relai pour la communication avec l'école et la mise en place de ressources et/ou vous orienter vers des spécialistes.

- Le pédiatre
- Le service de puériculture de notre canton

<https://croix-rouge-fr.ch/fr/prestations/services-aux-familles/puericulture-conseils-aux-parents>

- Le service éducatif itinérant

<https://www.sei-fribourg.ch/>



LES ASSOCIATIONS

Il existe de nombreux endroits où les parents peuvent aller poser des questions, recevoir des conseils, rencontrer d'autres familles, échanger...

<https://www.educationfamiliale.ch>

<https://www.formation-des-parents.ch/fr>

<https://laparenthesefribourg.ch/>

<https://www.lamaisondespetitspas.ch/>



SLPP: SERVICE DE LOGOPÉDIE, PSYCHOLOGIE ET PSYCHOMOTRICITÉ

Le service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPP) constitue un élément du réseau de mesures d'aide scolaire, à disposition des élèves fribourgeois du circuit de l'école régulière.

Les spécialistes du SLPP interviennent dans l'analyse, la prévention, l'évolution et le traitement des difficultés que peuvent rencontrer les élèves au cours de leur scolarité.

Dès le 1er janvier précédent l'entrée en 1H, les services SLPP sont à disposition pour un contact préalable et un entretien ressource.

Selon les besoins, la situation pourra être intégrée à la liste d'attente pour la réalisation d'un bilan.

<https://estavayer-cep.ch/presentation-services-auxiliaires/>